|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | WIPO-F | **F** |
| CDIP/20/INF/2 |
| ORIGINAL : anglais |
| DATE : 31 octobre 2017 |

**Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP)**

**Vingtième session**

**Genève, 27 novembre – 1er décembre 2017**

Résumé de l’étude sur l’utilisation de la propriété intellectuelle en Colombie

*établi par le Secrétariat*

1. L’annexe du présent document contient un résumé de l’étude sur l’utilisation de la propriété intellectuelle en Colombie. Cette étude (<http://www.wipo.int/econ_stat/fr/economics/studies/>), initialement en espagnol, a été menée dans le cadre du projet relatif à la propriété intellectuelle et au développement socioéconomique – Phase II (voir le document CDIP/14/7).
2. Cette étude a été réalisée par M. Juan Pablo Herrera‑Saavedra, Superintendencia de Industria y Comercio (Colombie), Mme Marcela Orjuela Ortiz, consultante (Colombie) et M. Juan Camilo Villar Otálora, consultant (Colombie), en collaboration avec M. Edwin Cristancho Pinilla, M. Oscar Eduardo Salazar et Mme Maria Piedad Villaveces.
3. *Le CDIP est invité à prendre note des informations figurant dans l’annexe du présent document.*

[L’annexe suit]

# Utilisation de la propriété intellectuelle en colombie

En 2014, le Gouvernement colombien a fait part à l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) de sa volonté de participer au projet relatif à la propriété intellectuelle et au développement – Phase II (voir le document CDIP/14/7) mis en œuvre par le Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP).

Entre 2004 et 2008, la Colombie a élaboré une stratégie nationale de propriété intellectuelle (Plan Estratégico Nacional de Propiedad Intelectual*,* PENPI). Cette stratégie a contribué à redéfinir le cadre de politique générale en matière de propriété intellectuelle à l’échelle nationale. Elle a aussi permis la création de la Comisión Intersectorial de Propiedad Intelectual (CIPI) et la mise en œuvre de nouvelles politiques relatives à la propriété intellectuelle (CONPES, 2008). C’est dans ce contexte que le Gouvernement colombien a demandé qu’une étude nationale soit menée afin d’évaluer les incidences des réformes en cours et à venir sur l’utilisation du système de propriété intellectuelle.

De juillet 2014 à septembre 2017, l’OMPI a réalisé une étude nationale en collaboration avec le Gouvernement colombien. On trouvera ci‑après un résumé de la mise en œuvre et des principaux résultats de cette étude.

## Objectifs

Le principal objectif de cette étude nationale était de procéder à une évaluation statistique de l’utilisation de la propriété intellectuelle en Colombie et de générer des capacités techniques pour pouvoir analyser les incidences des politiques de propriété intellectuelle.

Cette étude répondait également à une demande d’assistance technique relative à l’élaboration d’outils économiques et statistiques permettant de surveiller et d’évaluer en continu les incidences des politiques en matière de propriété intellectuelle et d’innovation.

## Coordination et exécution

La mise en œuvre de cette étude a exigé la coordination des efforts de plusieurs organismes publics colombiens et de l’OMPI. À l’OMPI, la coordination technique a été assurée par la Division de l’économie et des statistiques. Celle‑ci a bénéficié de l’assistance du Bureau régional pour l’Amérique latine et les Caraïbes.

En Colombie, le Ministerio de Relaciones Exteriores(MRE), représenté par la Mission permanente de la Colombie auprès de l’Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, était l’interlocuteur direct de l’OMPI à Genève, tandis que le Departamento Nacional de Planeación (DNP) assurait la coordination avec tous les organismes nationaux en Colombie.

La Superintendencia de Industria y Comercio(SIC) et la Dirección Nacional de Derechos de Autor (DNDA) étaient les principaux organismes chargés de l’exécution technique du projet. Des consultants locaux ont fourni une assistance technique, sous la supervision de la Division de l’économie et des statistiques de l’OMPI et de la DNDA. L’Instituto Colombiano Agropecuario (ICA) et le Departamento Administrativo Nacional de Estadística (DANE) ont également fourni des données et une assistance technique.

En outre, les organismes publics susmentionnés, de même que les organismes publics ci‑après, ont formulé des observations durant la réalisation de l’étude : Comisión Intersectorial de Propiedad Intelectual (CIPI), Ministerio de Comercio, Industria y Turismo(MinCIT), COLCIENCIAS, Observatorio de Ciencia y Tecnología (OCyT) et Ministerio de Salud y Protección Social (MSPS).

## Méthode de travail

La mise en œuvre de cette étude comportait quatre volets : i) un examen des politiques spécifiques relatives à la propriété intellectuelle mises en place depuis l’application du PENPI en 2008; ii) la création d’une base de données exhaustive sur la propriété intellectuelle à des fins statistiques; iii) l’analyse économique et statistique de l’utilisation de la propriété intellectuelle; et iv) l’intégration locale des opérations de maintenance et de nouvelles analyses.

### Examen des politiques relatives à la propriété intellectuelle

Sous la supervision du DNP et de la Division de l’économie et des statistiques de l’OMPI, un consultant local a procédé à un examen des politiques spécifiques relatives à la propriété intellectuelle mises en place depuis l’application du PENPI. Cet examen visait à établir précisément la façon dont les six principales stratégies définies dans le cadre du PENPI, contenant 38 recommandations de politique générale, étaient mises en œuvre concrètement et selon quel calendrier. Le DNP et d’autres organismes publics ont coordonné leurs efforts afin d’obtenir des informations actualisées sur l’élaboration et la mise en œuvre des lois et des politiques relatives à la propriété intellectuelle. Les résultats de l’examen final ont été partagés en interne par les partenaires de l’étude et utilisés pour la suite de l’étude.

### Création d’une base de données sur la propriété intellectuelle à des fins statistiques

Sous la supervision du DNP, de la SIC, de la DNDA et de la Division de l’économie et des statistiques de l’OMPI, une équipe technique locale a été constituée pour créer la première base de données sur la propriété intellectuelle à des fins statistiques en Colombie. Cette équipe se composait de membres du Grupo de Estudios Económicos (GEE) de la SIC et de deux consultants locaux répartis dans les locaux de la SIC et de la DNDA. La SIC, la DNDA, l’ICA et le DANE ont fourni l’accès à leurs collections de données ainsi que l’assistance technique nécessaire.

L’équipe technique a créé une base de données statistique à partir des informations bibliographiques contenues dans les enregistrements d’actifs de propriété intellectuelle disponibles auprès de la SIC, de la DNDA et de l’ICA. Cette nouvelle base de données a permis d’analyser en détail l’utilisation de la propriété intellectuelle en Colombie. Le volet suivant de l’étude présente le déroulement d’une analyse. Par ailleurs, cette base de données pourrait aussi être utilisée dans des enquêtes futures ou pour surveiller et évaluer en continu les incidences des politiques en matière de propriété intellectuelle et d’innovation, en dehors des travaux réalisés dans le cadre de la présente étude.

Cette base de données contient des informations sur les brevets, les modèles d’utilité, les dessins et modèles industriels, les marques, les indications géographiques, les enregistrements de droits d’auteur et les contrats de droits d’auteur. Les données relatives aux enregistrements d’actifs de propriété intellectuelle contenues dans la base de données ont été classées par secteur d’activité. La base de données renferme également des identifiants uniques pour les entités ayant demandé une protection par la propriété intellectuelle. Cela permet de relier les données de propriété intellectuelle à d’autres sources de données économiques et statistiques en Colombie.

Actuellement, la SIC est l’organisme technique chargé d’héberger et de mettre à jour cette base de données. Au sein de la SIC, c’est le GEE qui est chargé d’exécuter les activités techniques relatives à la mise à jour et à l’analyse des données.

### Analyse économique et statistique de l’utilisation de la propriété intellectuelle

Sous la supervision du DNP, de la SIC, de la DNDA et de la Division de l’économie et des statistiques de l’OMPI, l’équipe technique locale et les économistes du GEE ont établi le premier rapport sur l’utilisation de la propriété intellectuelle en Colombie. La principale source utilisée pour cette analyse était la base de données créée spécialement pour l’étude nationale.

Le rapport s’appuie sur une méthode statistique descriptive pour l’analyse de l’utilisation de la propriété intellectuelle en Colombie. Cette façon de procéder est identique à celle utilisée dans d’autres publications similaires, telles que les Indicateurs mondiaux relatifs à la propriété intellectuelle ou les études nationales menées au Brésil et au Chili dans le cadre de la première phase du même projet du CDIP (voir le document CDIP/5/7).

Le rapport a été examiné plusieurs fois au cours de la réalisation de l’étude. Dans un premier temps, le DNP, la SIC, la DNDA et la Division de l’économie et des statistiques de l’OMPI ont examiné ensemble le rapport durant son élaboration. Ensuite, le rapport a été diffusé auprès des parties prenantes concernées pour observations et examen, notamment auprès de l’ICA, de la DANE, de la CIPI, du MinCIT, du COLCIENCIAS, de l’OCyT et du MSPS. Enfin, un étudiant colombien de l’Université du Sussex a réalisé une étude extérieure.

### Intégration nationale du projet

Afin de répondre à la demande d’outils pour pouvoir surveiller et évaluer en continu les incidences des politiques en matière de propriété intellectuelle et d’innovation, le DNP, la SIC, la DNDA et la Division de l’économie et des statistiques de l’OMPI ont évalué les conditions à remplir pour pouvoir intégrer les activités liées au projet dans les activités ordinaires des différentes parties prenantes colombiennes.

Pour l’heure, la SIC sera chargée d’héberger et de mettre à jour l’actuelle base de données. Le DNP continuera d’assurer la coordination avec les autres parties prenantes en ce qui concerne la mise à jour des données et l’extension de la collecte des données. Le DNP, la SIC, la DNDA et les autres organismes concernés devront déterminer s’il est nécessaire et envisageable de promouvoir la base de données et de réaliser une nouvelle analyse économique. Ils pourront également, s’ils le jugent nécessaire, établir un règlement officiel régissant l’utilisation des données générées et l’accès à ces données.

## Calendrier de mise en œuvre et activités principales

Le Gouvernement colombien a demandé à l’OMPI de réaliser une étude nationale en octobre 2013. La Division de l’économie et des statistiques de l’OMPI a évalué la viabilité technique de cette étude et est convenue avec le Gouvernement colombien de lancer un projet d’étude nationale.

L’étude a officiellement débuté en juillet 2014, avec un lancement et une mission d’enquête conduite à Bogota (Colombie). Au cours de cette mission, un atelier a été organisé pour partager des informations. Cet atelier a réuni des représentants de tous les organismes publics concernés par le projet, ainsi que d’autres parties prenantes, notamment des représentants des milieux universitaires et des membres du secteur privé.

Après le lancement de cette étude, les principales activités ont consisté à coordonner l’accès aux données avec les organismes, à constituer l’équipe technique, notamment en recrutant les consultants locaux, et à faire le travail de fond. L’évolution de ces activités a été évaluée conjointement au cours d’une mission conduite à Bogota (Colombie) en février 2016. Le principal objectif de cette mission était de procéder à un examen à mi‑parcours de l’étude, en présence de tous les organismes concernés, afin de faire le point sur la mise en œuvre et les résultats préliminaires de l’étude.

Après cet examen à mi‑parcours, les principales activités ont consisté à coordonner les derniers accès aux données, à finaliser le travail de fond, notamment la rédaction du rapport, et à réaliser l’étude extérieure. L’étude a été officiellement achevée au cours d’une mission conduite à Bogota (Colombie) en septembre 2017. Le principal objectif de cette mission était de présenter conjointement les résultats de l’étude au public local et de réfléchir, avec les partenaires locaux, à la façon d’intégrer les activités liées au projet dans les activités en cours et futures du pays.

## Enseignements tirés

Globalement, cette étude nationale a été mise en œuvre conformément au cadre initial et au calendrier définis durant sa phase de conception. Toutefois, des défis de sons posés au cours de sa mise en œuvre. Ceux‑ci ont permis de tirer des enseignements pour les études à venir. Les défis qui se sont posés et les solutions qui ont été trouvées ont été examinés pour chacun des quatre volets de l’étude.

Durant l’examen des politiques spécifiques relatives à la propriété intellectuelle, deux défis se sont posés en particulier. Pour commencer, compte tenu du nombre élevé de recommandations de politique générale (38) et de leur champ d’application étendu, il a fallu consulter de nombreux organismes publics et plusieurs services relevant de ces organismes. Ensuite, la mise en œuvre concrète des recommandations qui s’inscrivaient dans ces politiques, sur la forme ou sur le fond, n’a fourni aucune indication quantitative quant à leur portée en termes de public ou de couverture ou à leurs incidences. De fait, il a été très difficile d’établir une analyse quantitative de ces éléments et de l’utilisation de la propriété intellectuelle. Il est recommandé à l’avenir de prévoir, lorsque cela est possible, un certain suivi quantitatif de la mise en œuvre des politiques.

Au cours de la création de la base de données exhaustive sur la propriété intellectuelle à des fins statistiques, le principal défi concernait le décalage entre les données de propriété intellectuelle contenues dans les bases de données de production des offices de propriété intellectuelle et les données nécessaires à l’analyse économique et statistique. Ce décalage a été également observé entre les compétences techniques des spécialistes de la propriété intellectuelle et de l’informatique chargés des données de production et les compétences techniques des économistes et des statisticiens chargés de l’analyse. Pour résumer, les spécialistes semblent ne pas comprendre quels sont les besoins en données pour l’analyse, tandis que les économistes et les statisticiens manquent de connaissances approfondies sur les instruments de propriété intellectuelle et les processus permettant de générer les données. La solution pour compenser ce décalage consiste à faire travailler les économistes et les statisticiens au sein des offices de propriété intellectuelle pour renforcer les interactions entre ces deux groupes de spécialistes. Dans ce cas, la SIC disposait déjà d’un service d’économie, le GEE, qui a joué un rôle déterminant dans la mise en œuvre de l’étude.

Durant la préparation de l’analyse économique et statistique de l’utilisation de la propriété intellectuelle, le principal défi concernait la couverture des données de propriété intellectuelle en ce qui concerne les activités économiques sous‑jacentes. On sait, car cette question est bien documentée dans la littérature économique, que les données sur les brevets fournissent peu d’informations sur les activités innovantes. On sait moins, en revanche, dans quelle mesure les données sur les dessins et modèles industriels et les marques fournissent des informations sur l’activité en matière de dessins et modèles et de marques. Cependant, cela ne pose pas de réel problème en ce sens que les données sur les brevets, les dessins et modèles industriels et les marques couvrent l’essentiel de l’activité relative à l’utilisation de ces systèmes. C’est moins le cas pour les œuvres protégées par le droit d’auteur qui, pour l’essentiel, ne font pas l’objet d’un enregistrement officiel auprès de la DNDA. On sait peu de choses sur les préférences de chacun des secteurs de la création en ce qui concerne l’enregistrement officiel du droit d’auteur et cette étude offre une première approche systématique de la question. Néanmoins, il conviendrait de mener des travaux complémentaires pour disposer d’une image complète de l’utilisation du système du droit d’auteur.

Enfin, l’évaluation de l’intégration locale de l’étude a révélé plusieurs défis potentiels pour le présent et pour l’avenir. Pour que l’intégration du projet soit réussie, il faut que les compétences générées au cours de la mise en œuvre du projet soient maintenues. Il est donc impératif que les partenaires techniques actuels et les nouvelles parties prenantes, notamment celles provenant d’autres organismes et des milieux académiques, exploitent la base de données produite durant l’étude dans les analyses ultérieures. Il importe également que la méthode élaborée durant la mise en œuvre de l’étude et que les compétences techniques acquises par le personnel de l’office de propriété intellectuelle et les consultants locaux soient maintenues ou étendues.

## Résumé des résultats de l’analyse économique et statistique réalisée dans le cadre de l’étude nationale[[1]](#footnote-2)

L’étude nationale contient une analyse de l’utilisation de la propriété intellectuelle en Colombie entre 2000 et 2016. Elle fournit une description détaillée de l’utilisation des brevets, des modèles d’utilité, des dessins et modèles industriels, des marques, des obtentions végétales, des indications géographiques et autres instruments de propriété intellectuelle. Les résultats sont ventilés comme suit : origine du déposant; secteur d’activité; et sous‑région de la Colombie. L’étude contient également une comparaison entre les résultats de la Colombie et ceux d’autres pays d’Amérique latine.

Selon la tendance générale observée, l’utilisation de la propriété intellectuelle en Colombie a augmenté entre 2000 et 2016, notamment en ce qui concerne les brevets, les modèles d’utilité, les dessins et modèles industriels, les marques, le droit d’auteur et les obtentions végétales.

Plus de 90% des demandes de brevet sont déposées par des non‑résidents, pour la plupart des États‑Unis d’Amérique, de l’Allemagne, de la Suisse, de la Suède et de la France. Sur ces demandes de brevet de non‑résidents, 86% sont déposées via le système du PCT. À l’échelle nationale, 46% des demandes de brevet de résidents ont pour origine Bogota, puis Medellin (14%), Cali (7%), Bucaramanga (4%) et Barranquilla (3%).

À l’inverse, 92% des demandes de modèle d’utilité sont déposées par des résidents. En Colombie, 54% des demandes ont pour origine Bogota, 13% Medellin, 8% Cali, 2% Manizales et 2% Barranquilla.

Près de deux tiers des demandes de dessins et modèles industriels sont déposées par des non‑résidents, principalement des États‑Unis d’Amérique, du Japon, de la France, du Brésil et des Pays‑Bas. Plus de la moitié des demandes de résidents ont pour origine Bogota, puis Medellin (16%), Yumbo (6%), Cali (4%) et Sabaneta (2%).

Près de 60% des demandes d’enregistrement de marque ou de protection d’autres signes distinctifs sont déposées en Colombie, dont plus de la moitié à Bogota. Les États‑Unis d’Amérique représentent la majorité des demandes de non‑résidents, devant l’Allemagne, l’Espagne et la France.

La ville de Bogota représente également à elle seule plus de la moitié des enregistrements nationaux au titre du droit d’auteur, devant les départements d’Antioquia et du Valle del Cauca. La majorité des enregistrements de non‑résidents ont pour origine l’Australie, l’Argentine, le Chili, l’Équateur, l’Espagne, les États‑Unis d’Amérique, le Mexique et la République bolivarienne du Venezuela. Dans tous les cas, les œuvres littéraires non publiées sont le type d’œuvre le plus fréquemment enregistré.

Les déposants non‑résidents sont à l’origine de 89% des demandes de protection d’obtentions végétales. Les Pays‑Bas sont la principale origine, avec 49% des demandes. 82% des demandes portent sur des espèces florales. Les demandes de protection déposées en Colombie concernent le plus souvent des variétés de rosiers (645 demandes). À l’inverse, seulement 19 demandes ont été déposées pour des variétés de caféier au cours de cette même période.

Le rapport fournit également des estimations sur l’utilisation de la propriété intellectuelle par secteur d’activité. Selon ce classement, les secteurs dans lesquels la demande de nouvelles créations était la plus forte au cours de la période considérée étaient les secteurs ci‑après : *machines pour l’extraction ou la construction; produits pharmaceutiques; produits chimiques; caoutchouc synthétique;* et *actions de soutien agricole.* Les principaux secteurs utilisant le système des marques étaient les secteurs ci‑après : *caoutchouc; commercialisation de l’énergie électrique; organisation de manifestations;* et *produits pharmaceutiques.* Enfin, les principaux secteurs utilisant le système d’enregistrement du droit d’auteur étaient les secteurs ci‑après : *création littéraire; création musicale; création d’arts visuels*; *enregistrement sonore et édition musicale; systèmes informatiques; édition;* et *création audiovisuelle*.

Si l’on compare ces résultats à ceux d’autres pays d’Amérique latine, en termes d’utilisation de la propriété intellectuelle pour 100 000 habitants, la Colombie devance les autres pays uniquement en ce qui concerne l’utilisation du droit d’auteur et des modèles d’utilité. À l’inverse, elle est à la traîne pour tous les autres indicateurs relatifs à la propriété intellectuelle.

[Fin de l’annexe et du document]

1. L’étude complète est disponible à l’adresse suivante : <http://www.wipo.int/econ_stat/fr/economics/studies/>. [↑](#footnote-ref-2)